

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Société l'Accumulateur Tunisien « Assad », réuni aujourd'hui le 19 avril 2010, a décidé la convocation des actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 10 000 000 DT à 11 000 000 DT, par l'incorporation de réserves d'un montant d'un million de dinars (1 000 000 DT) et l'émission de 1 000 000 d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour dix actions anciennes avec une jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2010.

Par ailleurs, le Conseil propose à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,370 DT par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.